

 <p>vice-rectorat Mayotte</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	FICHE DE POSTE
	Enseignant au BSMA
Division du 1 ^{er} degré – DPE1D	Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport d'inspection pour le 28 / 05 / 2018 à la DPE1D.
@ : dep@ac-mayotte.fr / mvt1d@ac-mayotte.fr	

Inscrit dans une logique d'insertion socioprofessionnelle d'un public éloigné de l'emploi et souvent illettré, il dispense une formation professionnelle de 10 mois dans un cadre militaire. Son objectif est de permettre à un maximum de jeunes mahorais (garçons et filles) de trouver directement un emploi ou de poursuivre leur formation professionnelle tant en métropole que sur l'île.

Le BSMA-M est constitué d'un état-major et de trois compagnies de formation professionnelle, dont l'une assure en plus les missions de soutien.

Il accueille plus de 532 volontaires stagiaires par an dans neuf pôles de formation et 21 métiers.

<p>Descriptif du poste :</p> <p>L'enseignant du 1^{er} degré es placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur du recrutement, de la formation et de l'insertion du BSMA.</p>
<p>Missions :</p> <p>Former les stagiaires en vue de les préparer au certificat de formation générale (CFG) Evaluer les niveaux pour constituer les groupes de besoin Organiser et réaliser les remises à niveau nécessaires Organiser et gérer les différentes sessions d'examens Participer aux groupes de réflexion en matière d'amélioration des formations ainsi qu'aux activités de cohésion du bataillon au même titre que les militaires</p>
<p>Compétences requises :</p> <p>Qualités relationnelles Travailler en équipe Adaptabilité des emplois du temps Maîtrise de l'outil informatique Solide maîtrise de l'apprentissage de la langue française Enseignement auprès d'un public adulte</p>
<p>Diplômes et certifications requises :</p> <p>Diplôme de français langue seconde (FLS) ou de français langue étrangère (FLE)</p>